

Point COMM UN



Ave Aventicum !
**Bienvenue à la journée
des Communes vaudoises.**



Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis plus de 90 ans, la CIP assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec près de 16'800 assurés, une fortune de 2,4 milliards de francs et un parc immobilier abritant près de 1900 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous: 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point COMMUNE! _____ p. 4

Journée des Communes vaudoises.
Ave Vaudois, Avenches vous accueille à bras ouvert!

Point JURIDIQUE! _____ p. 13

Taxe forfaitaire à la charge des entreprises

Point RH! _____ p. 14

Le travail à cœur mais en panne

Point DE RENCONTRE! _____ p. 17

Laurent Flutsch, orateur à l'Assemblée générale de l'UCV

Point CULTUREL! _____ p. 18

Vaud romain, Vaus romand

Point ASSOCIATIONS!

ACS

Présentation de l'Association des Communes suisses _____ p. 20

ACS

publicjobs.ch - le portail d'emploi du secteur public _____ p. 21

CDPMV

Changement dans la continuité à la Présidence _____ p. 22

AVSM

Diplôme Romand de Cadre en Administration Communale _____ p. 24

AVDCH

Assemblée générale à Yvonand _____ p. 26

Point CONCOURS! _____ p. 28

Concours 2014: rencontre avec Mme Chantal Reist

Point CONCOURS! _____ p. 29

Jeu-concours 2015
Résultat N° 52

Point AGENDA! _____ p. 30

EDITO! Journée des Communes vaudoises à Avenches

Voilà le deuxième numéro de *Point CommUne!* avec sa nouvelle apparence qui ne vous aura pas échappé, largement consacré à notre fête annuelle des communes vaudoises à Avenches.



Claudine Wyssa
Présidente de l'Union des Communes vaudoises
Députée
Syndique de Bussigny

Pas de message caché derrière la nouvelle fonte ou sous les images de la couverture. Mais un petit coup de jeune, de moderne, d'innovation aussi. J'ai presque envie d'y voir une analogie à ce qui se passe à l'UCV. Nos activités, elles aussi, évoluent sur la trame de l'année précédente avec des négociations sur deux thèmes majeurs qui n'ont pas changé: l'accueil parascolaire et la réforme

L'UCV a souhaité offrir un service toujours plus efficace aux communes, à leurs exécutifs et à leurs collaborateurs.

de la fiscalité des entreprises. Ces deux problématiques nous ont occupés pendant plus d'une année sans perdre ni leur importance ni leur actualité pour les communes. Les négociations avec les délégations du Conseil d'Etat se poursuivent, toujours dans l'objectif de trouver les meilleures solutions à l'avantage de toutes les communes du canton.

Dans le même esprit, l'UCV a souhaité offrir un service toujours plus efficace aux communes, à leurs exécutifs et à leurs collaborateurs. Cette volonté s'est concrétisée cette année par l'engagement au secrétariat général d'un spécialiste financier pour répondre à vos questions, vous conseiller et marquer la volonté de votre comité de répondre au mieux à vos besoins.

Une fête magnifique nous attend au septentrion du canton. A cette occasion nous remercions toutes les personnes qui se sont engagées cette année en faveur de l'UCV et de nos communes vaudoises: le comité de rédaction et son graphiste ont repensé notre journal et assurent sa parution régulière, le secrétariat général répond à vos demandes et assure un service juridique et administratif apprécié, le comité de l'UCV s'engage pleinement dans les négociations et *postrema autem non minimus**, la commune d'Avenches et son comité d'organisation nous attendent depuis... 2000 ans!

Belle fête à vous tous et vive les communes vaudoises! ■

*Last but not least

IMPRESSUM!

Administration et rédaction

Secrétariat UCV ■ case postale 481 ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 30 ■ Fax 021 557 81 31 ■ ucv@ucv.ch ■ www.ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9 ■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51 ■ Fax 021 320 59 50 ■ info@pcl.ch

Régie des annonces

IRL Plus SA ■ Ch. du Closel 5 ■ 1020 Renens ■ Tél. 021 525 48 73 ■ Fax 021 525 48 01 ■ publicite@irl.ch

Conception graphique et mise en page

idéesse ■ Steve Guenat ■ En Franey 8 ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch



Journée des Communes vaudoises

Ave Vaudois, Avenches vous accueille à bras ouverts!

A l'occasion de ses 2000 ans, la commune d'Avenches a le grand plaisir d'accueillir le samedi 6 juin prochain les représentants et les membres de l'Union des communes vaudoises. Près de 1800 personnes afflueront des quatre coins du canton pour assister à l'assemblée générale de l'UCV ou participer aux excursions et visites prévues pour les accompagnants.



Alberto Cherubini
Journaliste RP

«Vully-les-Lacs est la plus belle commune de Suisse... car on y voit Avenches!»
Cette boutade, le syndic d'Avenches

Daniel Trolliet aime bien la répéter. Comme toute boutade, elle recèle un fond de vérité. En parcourant le sentier viticole du Vully, la vue sur Avenches est magnifique. En premier plan, sur la rive sud du lac de Morat, on y voit la plage

et le port d'Avenches. A ce propos, le syndic Trolliet regrette que de nombreux vaudois: «ignorent encore qu'à Avenches nous avons le lac. En été, les trois campings aménagés sur notre

territoire communal accueillent quelque 3200 personnes. Ils sont attirés par le lac, mais aussi pour les nombreuses possibilités que notre commune offre en matière de tourisme doux.»

L'aviation suisse a pris son envol à Avenches

Toujours depuis le Vully, maintenons notre regard sur Avenches: en arrière-fond, nous apercevons la colline médiévale,

centre historique de la ville, où pointent le château et les tours. Plus en arrière, on aperçoit le Bois-de-Châtel, cette grande forêt si chère aux Avenchois. Un sentier didactique inauguré en 2014 permet de découvrir une soixantaine d'arbres d'essences différentes. Dans le sous-sol de cette zone forestière, on capte de la bonne eau de source. Les sources du Bois-de-Châtel sont probablement à l'origine du nom d'Avenches, issu d'Aventia, la déesse helvétique des eaux.



Au sud du lac de Morat, en face du Vully, Avenches est fière de son coin de lac.

© GILBERT CARRARD

Entre le lac et la colline médiévale, il y a la grande plaine, jadis marécageuse. Grâce aux deux corrections des eaux du Jura, effectuées à la fin du 19^e siècle et





au milieu du 20^e siècle, cette plaine est aujourd'hui excellente pour l'exploitation agricole (à Avenches l'on compte encore deux douzaines d'exploitations agricoles). Cette plaine a été le théâtre du premier acte de l'aviation suisse. Le 10 mai 1910, Ernest Failloubaz, un enfant d'Avenches, y a effectué le premier vol de l'histoire de l'aviation helvétique. Un monument, dressé à proximité du château, commémore cet événement. Et puisque nous parlons de personnages historiques liés à la commune, relevons que le général Henri Guisan était bourgeois d'Avenches. En face de l'office de La Poste, une statue est érigée en l'honneur du général, le suisse-romand le plus populaire du 20^e siècle et le plus célèbre des Avenchois.

Nespresso est en activité à Avenches depuis 2008

C'est également dans cette plaine que la Confédération a installé en 1899 le Haras national. Cent ans plus tard, le 18 septembre 1999, l'Institut Equestre National d'Avenches (IENA) est inauguré. Aujourd'hui, le Haras national suisse est le centre de compétences helvétique pour le cheval, il a notamment pour mission de sauvegarder et promouvoir le franches-montagnes, dernière race chevaline d'origine de notre pays. Tandis que l'IENA est



Ci-dessus:
Le général Henri Guisan, le plus célèbre des Avenchois. © PATRICE BIRBAUM
Le centre de production et de distribution Nespresso emploie plus de 800 personnes. © GILBERT CARRARD



La colonne dite « Le Cigognier », vestige d'un temple dédié au culte de l'empereur romain.
© GILBERT CARRARD

370 000 Vaudois font confiance à la BCV.

Lui aussi!



Ça crée des liens



Avenches, capitale suisse du cheval.
© PATRICE BIRBAUM



La guggenmusik « Los Banditos », l'une des quelque 40 sociétés actives dans la commune. © ALBERTO CHERUBINI

un centre de sport équestre pluridisciplinaire unique en Europe. De nombreuses courses du PMU s'y déroulent.

La plaine d'Avenches est traversée par la ligne ferroviaire de la Broye et l'autoroute A1. Ces voies de communications jouent un rôle déterminant dans le développement de la commune. L'arrivée de l'autoroute en 2001 a littéralement boosté l'économie avenchoise marquée, en 2008, par l'ouverture du centre de production et de distribution Nespresso avec ses 800 employés. Tous secteurs confondus, plus de 2000 places de travail sont repourvues sur le territoire communal.

Le très riche passé romain

Le tourisme et les loisirs constituent l'une des facettes importantes de l'activité économique d'Avenches. Ceci grâce aux campings, mais aussi grâce à l'attrait exercé par le Site et Musée romains. L'histoire passionnée de plus en plus de monde, et il faut le reconnaître, en matière d'histoire suisse Avenches se taille la part du lion. Capitale de l'Helvétie romaine, Avenches comptait il y a moins de 2000 ans quelque 20 000 habitants. Son mur d'enceinte de 5,5 km était ponctué par 73 tours et 4 portes monumentales, dont la Porte de l'Est avec sa tour de la Tornallaz bien visible en amont du site romain. Le

théâtre du Selley pouvait accueillir 11 000 spectateurs. De nos jours, l'on ne cesse de découvrir ce riche passé. A Avenches, le chantier archéologique est quasi permanent. Le hic c'est que le bâtiment du Musée romain qui surplombe les arènes n'est plus assez grand pour accueillir et mettre en valeur tous ces trésors découverts et qui gisent par dizaines de milliers dans un dépôt. Le projet d'un nouveau musée romain est à l'étude.

En été Avenches accueille 80 000 festivaliers

En été, Avenches est la ville des festivals. En juillet place à Avenches Opéra, en

Le théâtre gallo-romain du Selley pouvait accueillir 11 000 spectateurs.
© PATRICE BIRBAUM



MIGROS VAUD et ses produits
«De la région.», sponsors officiels
de la Journée de l'UCV.



VAUD
MIGROS

www.migrosvaud.ch

152'848 coopérateurs • 3'628 collaborateurs • 52 magasins • 17 marchés spécialisés (SportXX, SportXX Location de ski, Carat, Melectronics, Micasa, Do It + Garden, OBI, Outlet) • 8 enseignes Migros Partenaire • 9 Migros Restaurants • 11 Migros Take Away • 8 Migros Bars à café / Coffee & Time • 1 Service traiteur • 3 Ecoles-Clubs • 1 Eurocentres • 1 Centre de formation • 1 Fitnessparc • 1 Golf Parc • 1 Parc Pré Vert • Des pages régionales dans le Migros Magazine (280'000 lecteurs par semaine) • 1,173 milliard de chiffre d'affaires.

Direct du producteur

Cave de la Crausaz Féchy

Bettems Frères SA. 021 808 53 54

1 carton dégustation (15 bouteilles):

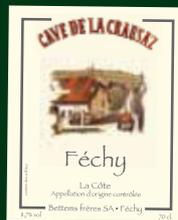
5 x 70cl. Cave de la Crausaz Féchy, AOC La Côte	Fr. 39.50
4 x 70cl. Rouge Cave de la Crausaz, Les Bourrons, VDP, Ass.	Fr. 31.60
4 x 70 cl. Rosé de Pinot Noir La Crausaline, VDP	Fr. 35.60
2 x 70cl. Grand Cru Blanc la Crausaz, Féchy, AOC La Côte	Fr. 24.80
+ Frais de livraison	Fr. 17.00

15 bouteilles livrées à votre domicile

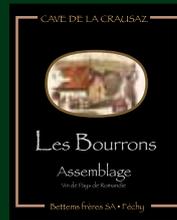
Fr. 148.50

Je commande 1 carton de dégustation livré à mon domicile pour la somme de Fr. 148.50. (Uniquement en Suisse)

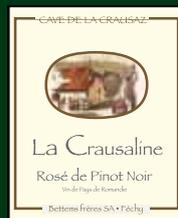
Nom/Prénom: _____
 Rue: _____
 NP/ Lieu: _____
 Tél. _____
 Signature: _____



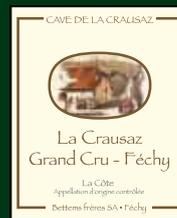
Crausaz Fr.7.50
+ verres Fr.-40



Bourrons Fr.7.50
+ verres Fr.-40



Rosé Fr.8.50
+ verres Fr.-40



Grand Cru Fr.12.-
+ verres Fr.-40

Cave de la Crausaz, chemin de la Crausaz 3, 1173 Féchy

www.cavedelacrausaz.ch

NOUS FAISONS POUR VOUS ...

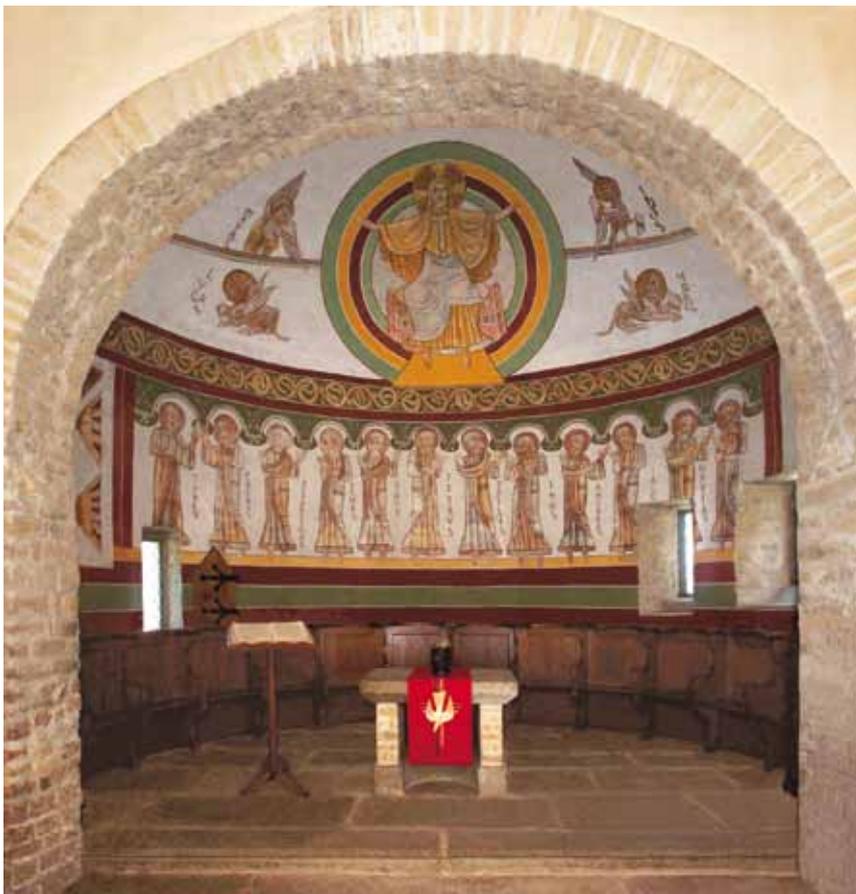
IMPRESSION NUMÉRIQUE
RELIURE INDUSTRIELLE
MISE SOUS PLIS & ENVOI

ALORS ... CONFIEZ-NOUS VOS RAPPORTS DE GESTION !

Les Ateliers Olbis participent à la mission de la Fondation les Oliviers en offrant des prestations de réinsertion professionnelle.

Chemin du Rionzi 61 | 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 644 37 44 | Fax 021 644 37 40
www.olbis.ch | info@olbis.ch





L'intérieur de la splendide chapelle romane de Donatyre. © GILBERT CARRARD
 En été, les festivals attirent les foules dans les arènes. © JOSEPH CARLUCCI

août c'est au tour du Rock Oz'Arènes et en septembre arrive l'Avenches Tattoo. Ces trois festivals se déroulent dans les arènes et accueillent chaque année plus de 80 000 festivaliers. Cet amphithéâtre romain est inscrit comme bien culturel suisse d'importance nationale, à l'instar de l'ensemble du site romain d'Avenches.

Fusion de communes

En 2006 Avenches a fusionné avec Donatyre, village où l'on peut admirer la splendide chapelle romane. Et en 2011 c'est la fusion avec Oleyres. Avec plus de 4000 habitants issus de 50 nationalités, sa quarantaine de sociétés, son économie dynamique et diversifiée, son établissement scolaire primaire et secondaire qui accueille un millier d'élèves, ses infrastructures socio-médicales, son riche passé, ses festivals d'été, ses activités équestres, sa vingtaine de cafés-restaurants, sa forêt et son lac, Avenches ouvre les bras à toutes celles et tous ceux qui veulent y séjourner une heure, un jour; ou pour toujours... ■





Le spécialiste des utilitaires

Nous offrons des solutions adaptées à chaque situation et nous mettons à disposition notre grande expérience et nos compétences pointues en matière d'utilitaires destinés au génie civil, à la construction et aux transports.

LARAG Romandie



www.larag.com

LARAG SA Satigny

Rue de la Bergère 42
1217 Meyrin
Tél. 022 989 39 10

LARAG SA Echandens

Route d'Yverdon 18
1026 Echandens
Tél. 021 701 42 42

LARAG SA Chablais

Z.I. Boeuferrant
1870 Monthey
Tél. 024 473 75 75

LARAG SA Yverdon

Rue de la Blancherie 2
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 445 64 04



AGROLA

le partenaire des
communes vaudoises.

058 433 81 00

AGROLA 
the swiss energy

agrola.ch

Chaleur et mobilité

Financement de l'élimination des déchets

Taxe forfaitaire à la charge des entreprises

A la suite d'un arrêt rendu le 4 juillet 2011 par le Tribunal fédéral (ATF 137 I 257), la plupart des communes vaudoises ont dû adopter un nouveau règlement sur la gestion des déchets, en 2012 ou 2013.



M^e Alain Thévenaz
Docteur en droit,
avocat spécialiste FSA
droit de la construction
et de l'immobilier

Pour mémoire, dans sa nouvelle jurisprudence, qui applique strictement le principe de la causalité prévu à l'art. 32a de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), le Tribunal fédéral retient que le coût d'élimination des déchets urbains ne peut pas être couvert par l'impôt ordinaire, même partiellement (voir Point Commune n°38, automne 2011, p. 13).

S'agissant de la taxe causale, celle-ci peut combiner une taxe individuelle en fonction de la quantité de déchets (taxe au sac ou au poids) et une taxe forfaitaire de base, indépendante des quantités de déchets produits. Cette taxe de base permet le financement des infrastructures de traitement des déchets, qui doivent être maintenues indépendamment de leur utilisation, ou d'autres frais fixes de nature administrative, notamment. En d'autres termes, une taxe forfaitaire de base peut être due indépendamment de la quantité de déchets produits, puisqu'elle est destinée à couvrir les coûts fixes de la collectivité. Il appartient à chaque commune de mettre en œuvre ces principes, étant rappelé que selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, la proportion entre le montant de la taxe de base et celle dépendant des quantités doit correspondre approximativement au rapport existant entre le montant des coûts fixes, pour un tiers environ, et des coûts variables, pour les deux autres tiers.

La mise en œuvre des nouvelles réglementations communales s'est pour l'essentiel bien passée. Toutefois, quelques questions d'application ont été mises en évidence dans la pratique. Parmi celles-ci, plusieurs cas ont concerné des entreprises qui contestaient devoir payer la taxe de base forfaitaire, au motif qu'elles ne produisaient pas ou que très peu de déchets urbains. La plupart des cas qui ont fait l'objet de recours concernent des entreprises exploitées dans les locaux d'habitation de leurs administrateurs ou gérants. On peut penser également au cas des sociétés boîtes aux lettres ou à de petites activités commerciales annexes (ongleries, vente d'habits de seconde main, etc.).

Saisie de recours, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a estimé qu'une entreprise pouvait échapper au paiement de la taxe forfaitaire, si elle rapportait la preuve qu'elle ne produisait pas de déchets (voir arrêts FI.2013.0102 et FI.2014.0070). Saisi d'un recours formé par l'une des communes concernées, le Tribunal fédéral a annulé une décision rendue par le Tribunal cantonal et confirmé que la taxe forfaitaire est due indépendamment de la quantité de déchets produite par le contribuable. En d'autres termes, une entreprise sou-

mise au paiement de la

taxe forfaitaire ne peut échapper à son paiement en rapportant la preuve qu'elle ne produirait pas de déchets. En effet, la taxe forfaitaire de base constitue une contribution incompressible qui rétribue les coûts d'infrastructures liés à la gestion des déchets et qui doivent être maintenues indépendamment de leur utilisation effective, la proportion entre le montant de la taxe de base et celle dépendant des quantités devant correspondre approximativement au rapport existant entre le montant des coûts fixes et des coûts variables (arrêt 2C_858/2014 rendu le 17 février 2015). Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de la causalité, les communes pourraient prévoir dans leur réglementation des cas d'exemption, en faveur de certaines entreprises. L'introduction de telles exemptions devrait toutefois être limitée, afin d'éviter de porter atteinte au principe d'égalité de traitement et de ne pas être contraire au principe de causalité.

Cette nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral est la bienvenue. Outre le fait qu'elle rappelle opportunément les principes juridiques applicables, elle évitera aux communes d'avoir à procéder à de fastidieuses recherches, pour déterminer si certaines entreprises produisent des déchets, lors de la facturation de la taxe forfaitaire. Dans tous les cas, celle-ci est due. ■



Le travail à cœur mais en panne



Christian Sinner
Coach et conseiller RH
christian.sinner@bluewin.ch

Le sujet est délicat, mais ô combien essentiel! Je voudrais aborder avec vous la notion de travail, dans le sens de l'emploi, sous l'éclairage de deux livres d'importance. Il s'agit d'un ouvrage de Yves Clot, titulaire de la chaire de psychologie du travail du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et directeur du Centre de recherche sur le travail et le développement: «Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux.», Paris, La Découverte, 2010. Le second a pour auteur Christophe Dejours, psychiatre, psychanalyste, professeur au CNAM où il dirige l'équipe de recherche «psychodynamique du travail et de l'action»: «La panne. Repenser le travail et changer la vie», Paris, Bayard Editions 2012.

Le premier a écrit son livre suite à de nombreux suicides relayés par les médias français dans le monde de l'entreprise et par l'augmentation importante des pathologies professionnelles constatées dans toutes nos sociétés occidentales en tout cas. Yves Clot part de ce paradoxe selon lequel le travail a une très grande importance aux yeux des individus et qu'ils s'en plaignent de plus en plus. Je citerai un extrait fort interpellant:

«Force est d'admettre, écrit Christophe Dejours dans la préface à la réédition de 2008 de son ouvrage de référence de 1980, que l'aggravation des pathologies mentales du travail et le surgissement macabres de ces suicides jusqu'au milieu de communautés humaines hébétées sonnent le glas de la culture. Les nouvelles formes d'organisation du travail portées par des dispositifs puissants ont réussi à déstabiliser en profondeur les fondations du rapport entre l'être humain et le travail. En déstructurant les liens entre travail, vivre ensemble et culture à l'échelon du monde occidental en son entier, notre civilisation, c'est à craindre, pourrait avoir franchi le pas de l'entrée en décadence¹.»

Le travail n'est pas une punition, c'est une chance

En ma qualité de coach et de spécialiste des ressources humaines, j'observe effectivement de très nombreuses situations de conflits, de management toxique, de harcèlement psychologique et de course effrénée à la performance. Et très souvent, qu'il s'agisse de cadres ou de collaborateurs, les personnes se trouvent dans des doubles contraintes, une des principales étant de devoir fournir un travail sans faille sans en avoir le temps ni les moyens nécessaires, en devant suivre également à la lettre des

procédures standardisées. Yves Clot insiste très clairement sur la nécessité de travailler et il en fait l'apologie: «J'estime en effet que chacun doit pouvoir trouver l'épanouissement dans son travail, qui est l'un des fondements de notre démocratie sociale. Certains ont voulu nous faire

Conduire un projet, créer un produit, rendre un service: le travail permet d'obtenir la considération des autres et l'accomplissement de soi.

croire que travailler moins, c'était vivre mieux. L'histoire ne leur a pas donné raison. Le travail n'est pas une punition, c'est une chance. Conduire un projet, créer un produit, rendre un service: le travail permet d'obtenir la considération des autres et l'accomplissement de soi?.»

La qualité empêchée et les injonctions subjectives sont de la responsabilité des organisations

Alors comment se fait-il que nous ayons dérapé de la sorte? L'une des observations de l'auteur est ce qu'il nomme la qualité empêchée. Alors que les organisations devraient tout mettre en œuvre pour que chaque travailleur se trouve en mesure de pouvoir traduire dans les résultats sa conscience professionnelle, elles ont mis en place de nombreux ex-



Aitv SA
Au service de votre environnement
TOUS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE PUBLIQUE
AITV S.A.
1003 LAUSANNE
Tél. vert pour vos commandes : 0800 107 000
www.aitv.ch info@aitv.ch



KUNZLI FRERES S.A.
1844 VILLENEUVE 1180 ROLLE
www.kunzli.ch info@kunzli.ch



Inspection TV / Essai d'étanchéité
Réhabilitation / Travaux spéciaux

Vidange / Curage / Débouchage 24h/24h
Transports de déchets spéciaux ADR / SDR

perts internes ou externes «à la recherche d'une rationalisation de l'organisation et du contenu du travail pour accroître son efficacité.» Et toutes les procédures et normes qui en découlent entravent l'esprit d'initiative, la responsabilité individuelle et collective, en sapant la confiance. De plus, ces mêmes experts soumettent leurs collègues ou collaborateurs à «des injonctions à l'engagement de soi dans la réalisation des prescriptions³». De plus, à travers des restructurations et réorganisations qui se suivent, l'esprit de corps ou le collectif est mis à rude épreuve et doit sans cesse tenter de se reconstruire. Très souvent, les employés vivent dans un climat de désorganisation chronique. Toute la question de la qualité devrait être abordée au travers de controverses qui permettraient de refonder les relations professionnelles et de reconstruire en même temps l'entreprise ou l'entité de service public de bas en haut.

Soigner les systèmes au lieu de devoir traiter des humains

Certes, de nombreuses organisations recourent à des professionnels de la santé et de la sécurité au travail, comme la législation et la réglementation en vigueur les y contraignent. Toutefois, il en résulte parfois une tendance fort critiquable qui consiste à s'occuper des individus plutôt que d'inciter le système à changer. Je ne résiste pas à vous citer un nouvel extrait pour illustrer mon propos: «[...] les bénéficiaires supposés de l'action sont alors censés appartenir à une culture qu'il faut transformer «au nom de leur bien-être», plutôt que leurs conditions de vie. [...] Les travailleurs se trouvent alors «requalifiés»



en ensembles de vulnérabilités à ausculter et à appareiller. [...] L'écoute est ainsi entrée dans l'entreprise au service d'un «bien-être» trop délié des obstacles réels au «bien-faire» pour être honnête⁴.»

La confiance et la visibilité au service d'une véritable coopération

Les deux auteurs mettent le doigt sur la nécessité de retrouver une véritable coopération au sein des organisations. «Vivre au travail, c'est donc pouvoir y développer son activité, ses objets, ses outils, ses destinataires, en affectant l'organisation du travail par son initiative⁵.» Christophe Dejours met l'accent sur la responsabilisation, non pas seulement sur le résultat, mais également sur les méthodes et la conception de son travail: «Voilà ce que je désigne par coopération: la manière dont, collectivement, les travailleurs remanient, réaménagent, réajustent la coordination pour qu'elle soit efficiente. [...] Elle requiert deux éléments essentiels: la

confiance et la visibilité. [...] L'important est qu'une règle de travail ne se bâtit jamais uniquement par rapport à son efficacité instrumentale et son utilité économique, mais aussi par référence à ce qui permet à tous les membres du collectif de s'entendre. De ce fait, coopérer, ce n'est pas seulement produire, c'est aussi vivre ensemble⁶.»

Dans un prochain article, je viendrai sur une nouvelle typologie d'entreprises qui s'attache à mettre en œuvre cette vision très large de la coopération, en constatant quotidiennement tout le bénéfique qu'elles en retirent, avec leurs collaborateurs; il s'agit de l'entreprise libérée, concept auquel adhèrent également quelques organisations du secteur public. ■

1. Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux - p. 158, Paris 2000
 2. Ibid. p. 26
 3. Ibid. p. 61
 4. Ibid. pp. 134 à 137
 5. Ibid. p. 167
 7. La panne. Repenser le travail et changer la vie - pp. 100 et 101

etheos s à r l
 m a y o r e s s e s 3
 1 0 1 2 l a u s a n n e
 +41 (0)21 653 59 27
 www.etheos.ch
 info@etheos.ch

«Ma commune grandit, comment la structurer efficacement ?»

Votre commune doit faire face à des défis d'évolution de la population.

Vos objectifs à long terme sont de pouvoir maintenir et offrir des prestations de qualité à vos habitants, avec une organisation interne qui puisse suivre et supporter cette croissance.

Notre méthodologie permet de poser un diagnostic rapide sur les points forts et les points faibles de vos processus.

Elle est apporteuse de solutions pertinentes.

Contactez-nous pour un entretien!

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 6 JUIN 2015

entrepreneurs!

fédération vaudoise

**Vous construisez
Vous transformez
Vous rénovez**

**Nos membres
sont à
votre service**



Fédération vaudoise
des entrepreneurs
www.fve.ch

**Orateur à l'Assemblée générale de l'UCV
le 6 juin à Avenches**

«Arrêt sur invité»



Laurent Flutsch (à gauche)
en reportage au Gabon,
avec un jeune gorille.

Quel est votre relation à l'autorité ?

Tout dépend, évidemment. **Si je la détiens**, je n'aime pas avoir à en faire usage; je préfère de loin la discussion constructive et le travail d'équipe. **Si j'y suis subordonné**, j'apprécie qu'elle n'entrave pas ma liberté d'action. Au besoin, je fais de la résistance: passive, ironique, ouverte, c'est selon.

Si on vous donnait l'Anneau du pouvoir, qu'en feriez-vous ?

J'abolirais les religions qui prétendent à la vérité, le capital, la bêtise et l'inégalité au profit du plaisir universel, et je me promènerais dans l'espace-temps.

Votre film culte, indispensable ?

Il y en a plusieurs. Disons Monty Python, *La vie de Brian*.

Qu'est-ce qui vous ému récemment ?

Pudeur vaudoise: les grandes et profondes émotions sont trop intimes pour être livrées.

Votre chanson ou musique de référence ?

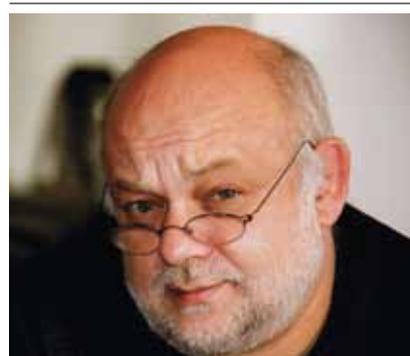
Des tas. Miles Davis, *So what?* Ou Pink Floyd, Serge Reggiani, Gilles, Clapton, Petrucciani, Bashung...

Si vous étiez un livre ?

Cent ans de solitude, Gabriel Garcia Marquez: je l'ai commencé vingt fois sans jamais réussir à le finir.

Cinq dates importantes

1 à 5: la date d'aujourd'hui, comme pour tout épïcúrien.



Laurent Flutsch
Directeur du Musée romain de Lausanne-Vidy

Vaud romain, Vaud romand

Aventicum, capitale de toute l'Helvétie romaine: voilà un joli fleuron du prestige vaudois... Depuis l'Antiquité, c'est sûr, y en a point comme nous!



Laurent Flutsch
Directeur du Musée romain
de Lausanne-Vidy

Mieux encore, le canton de Vaud est le plus riche de tous en patrimoine gallo-romain: deux des trois colonies de Suisse s'y trouvent (la *Colonia Iulia Equestris* à Nyon et la *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* à Avenches, la troisième étant *Augusta Raurica*, Augst, Bâle-Campagne). Ajoutons les localités secondaires de *Pennelocus* (Villeneuve), *Viviscus* (Vevey), *Uromagus* (Oron), *Minnodunum* (Moudon), *Eburodunum* (Yverdon) et bien sûr *Lousonna* (Lausanne). De même, les villas romaines abondent en pays vaudois,

celles de Pully, Commugny, Yvonand ou Orbe étant particulièrement fastueuses. La villa d'Orbe est même l'une des plus vastes demeures privées connues dans l'empire romain!

Evidemment, ce glorieux constat n'a aucun rapport avec le canton actuel. Reprenons le cas d'Avenches: si la ville romaine est sur sol vaudois (enclavé en terre fribourgeoise), elle était alimentée par une campagne qui, en bonne part, se trouve sur sol fribourgeois (enclavé ou non en pays vaudois ou bernois), ainsi que sur sol bernois (enclavé ou non en pays fribourgeois). Cette dentelle territoriale illustre bien l'anachronisme d'une carte moderne plaquée sur les réalités anciennes.

C'est qu'aux temps antiques comme auparavant, l'actuel territoire

cantonal n'a jamais reflété une réalité politique ou ethnique, bien au contraire: le Plateau était en pays helvète, dont le Léman marquait la limite sud; le Chablais, du Bouveret à Saint-Maurice, était occupé par un autre peuple celte, les Nantuates; la Vallée de Joux était en terre helvète ou séquane, selon la crête choisie pour frontière; quant aux Préalpes, elles étaient aux confins ouest du territoire rhète, dont la population n'était pas celtique. Pas l'ombre d'une prémisses d'un «peuple vaudois» dans tout ça.

Du reste, l'histoire antique du Pays de Vaud est avant tout liée aux voies fluviales et routières qui s'y croisent: le trait d'union, de Lausanne à Yverdon, entre bassins rhodanien et rhénan; la route du Grand-Saint-Bernard débouchant sur

**Téléchargez nos
dépliants avec carte
détaillée sur
www.leb.ch**

**Vélo disponible
gratuitement
en gare d'Echallens**

**Pour tout
renseignement :
Gare d'Echallens
021 886 20 15
ou par courriel
admin.leb@leb.ch**



LEB la ligne verte 

à pied ou à vélo

l'arc lémanique vers Lyon par Genève, ou vers Besançon et La Manche par le col de Jougne; les axes empruntant le corridor du Plateau. Mais les enjeux étaient bien au-delà: si l'église de Saint-Saphorin en Lavaux compte parmi ses colonnes une superbe borne milliaire de 47 après J.-C., c'est que l'empereur Claude, à Rome, avait aménagé une voie rapide vers l'Angleterre qu'il projetait de conquérir.

Terre de passage, le pays vaudois n'a pas moins été fortement et durablement marqué par les apports méditerranéens: du vin au verre, du cerisier à la betterave rouge, du chat au dé à jouer, de la maçonnerie à la tuile, de la langue française au christianisme, le legs antique est omniprésent.

Avance rapide jusqu'en 2015 après J.-C.

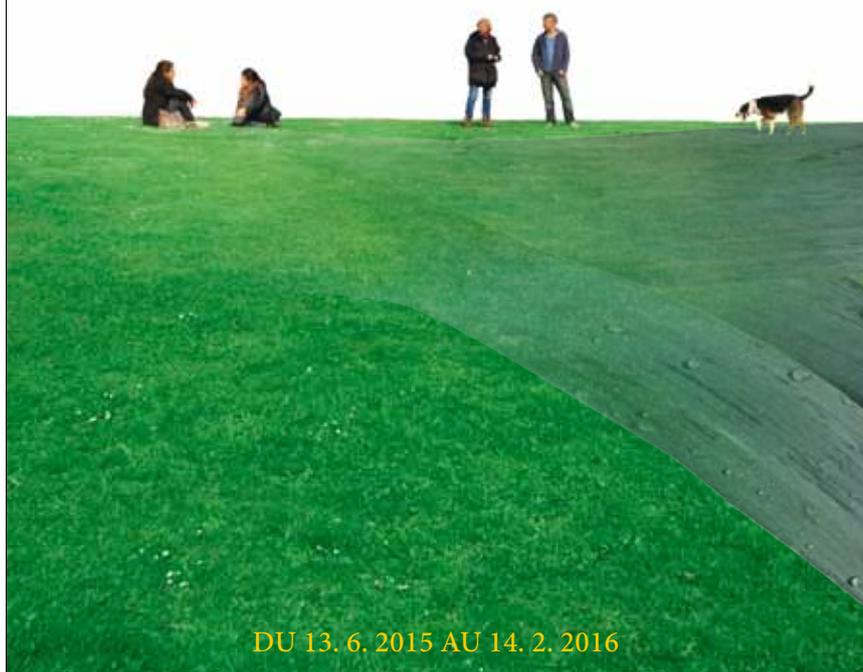
Existe-t-il de nos jours une identité, une culture, une mentalité vaudoise? Si oui, comment les définir? «On a un bien joli canton», disait Gilles au début de La Venoge. Il disait les Vaudois épicuriens mais inquiets, bien-pensants mais tolérants, modestes et malicieux, indécis sauf pour trois décisis: des «tout bons types» en somme.

Mais entre traditions et globalisation, histoire et terroirs, paysage et langage, accent et sarments, poètes et topettes, pâté et papet, Liberté et Patrie, qu'est-ce qui aujourd'hui dessinerait une «vaudoisitude»? Voilà qui soulève une épeclée de questions.

Vaste et varié, le Pays de Vaud est toujours ouvert au passage et donc au brassage. D'où peut-être le besoin récurrent de se fabriquer un portrait. Mais l'identité vaudoise est forcément, avant tout, une affaire populaire, une question d'intuition et de sensibilité. Elle s'imbibe de tendresse, de plaisir, d'ironie. Elle se décante en une philosophie complexe qui conjugue fatalisme (*qui ne peut ne peut*), insouciance (*ça veut déjà bien jouer*), épicurisme retenu (*on a eu été plus mal*), emphase dans l'adversité (*une soif épouvantable*), prudence dans le bonheur (*on veut le repayer*), refus de la hâte (*on arrivera ensemble à Nouvel An*), pragmatisme, bonhomie, obstination, rejet viscéral du conflit et de

MUSEE ROMAIN LAUSANNE-VIDY

Y EN A POINT COMME NOUS



DU 13. 6. 2015 AU 14. 2. 2016

la vanité... Le tout sans crainte des paradoxes. Hérité de plusieurs chantres, ce sympathique portrait est-il authentique? Oui et non, bien au contraire.

A l'heure où le patrimoine immatériel est à l'honneur, le Musée romain de Lausanne-Vidy consacre une exposition maison, pour une fois plus ethnographique qu'archéologique, à la vaste question de l'actuelle «vaudoisitude». Au fil de son parcours, des mots bien vaudois à la cuisine typique, de l'humour et des chansons aux objets variés, elle brosse le portrait d'une culture locale confrontée au monde moderne, et tout le chenit.

Une exposition où pédzer une tapée de quarts d'heure vaudois... En deux mots, venez seulement! ■

Y en a point comme nous

Du 13 juin 2015 au 14 février 2016
Musée romain de Lausanne-Vidy
Chemin du Bois-de-Vaux 24
1007 Lausanne

mardi-dimanche, 11h-18h
fermé le lundi, sauf en juillet-août
et les lundis fériés
fermé les 24, 25 et 31 décembre, et le 1^{er} janvier.
Accueil de groupes et visites commentées
sur demande

Programme de conférences
et animations, voir

www.lausanne.ch/mrv

Illustration: Affiche de l'exposition
(Musée romain de Lausanne-Vidy,
graphisme Martine Waltzer, Cully)

ACS! Présentation de l'Association des Communes suisses

L'Association des Communes Suisses s'engage depuis plus de 60 ans en faveur des intérêts des communes dans le processus législatif au niveau fédéral.



Reto Lindegger
Directeur de l'Association
des Communes suisses

L'Association des Communes Suisses défend les intérêts des communes dans les groupes de travail de la Confédération ainsi que dans le cadre des procédures de consultation et d'audition. Elle défend donc les positions conjointes de toutes les communes auprès des autorités fédérales, pour qui elle représente un partenaire fiable et reconnu.

La densité normative en forte augmentation restreint toujours plus la marge de manoeuvre et la liberté de conception juridique des communes. L'Association des Communes Suisses revendique des lois aptes à être mises en oeuvre dans notre système de milice. Car ce système ainsi que l'engagement bénévole sont des éléments centraux des communes suisses, qui contribuent largement au bien-être de la population.

Il y a un peu plus d'une année, le secrétariat de l'ACS a déménagé de Schönbühl à la Laupenstrasse à Berne, ce qui comporte des avantages sensibles. La proximité géographique du Parlement fédéral, des offices fédéraux et de la Maison

des cantons simplifie la collaboration de l'ACS avec les autres échelons étatiques, et ceci pas seulement sur le plan pratique. Par sa présence constante à Berne, l'ACS montre qu'elle veut continuer à représenter avec force les intérêts du niveau communal au centre de la politique suisse. Avec le nouvel emplacement, des synergies et des formes de collaboration avec d'autres associations (nationales) peuvent également être recherchées et trouvées.

Il y a ainsi de bonnes chances que l'ACS puisse continuer à faire entendre avec succès la voix des communes suisses. Ceci sera plus nécessaire que jamais, puisque à maints égards l'échelon communal est soumis à une pression plus forte que par le passé. Manque de ressources financières, restrictions de l'autonomie des communes, problèmes de recrutement de la relève politique ou de l'engagement de cadres ne sont que quelques mots-clés qui illustrent les défis au niveau communal. Ces défis, c'est avec les communes suisses que nous voulons les relever. Dans ce sens, nous remercions nos membres (près de 71% de toutes les communes en Suisse et environ 30% dans le canton de Vaud) pour leur solidarité et espérons pouvoir persuader l'une ou l'autre commune de la nécessité de l'activité de notre association. ■

Reto Lindegger, directeur de l'ACS depuis le 1^{er} janvier 2015, assumait de 2008 à 2014 la tâche de chef d'état-major du maire de Bienne et occupe depuis 2011 à titre accessoire la fonction de chargé de cours au «Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung» à Berne, cursus «Brevet bernois spécialiste communal(e)». Auparavant, Reto Lindegger a été engagé comme chef de section et analyste de pays dans l'ancienne Commission de recours en matière d'asile et faisait partie des cadres principaux chargés de préparer et de mettre en oeuvre le passage des commissions et services de recours dans le nouveau Tribunal administratif fédéral devant alors voir le jour. Reto Lindegger a étudié à Lausanne et Zurich dans les disciplines suivantes: linguistique, littérature, histoire générale, histoire et civilisation suisses. En outre, en cours d'emploi, il a complété sa formation avec succès par un bachelior en études juridiques obtenu à l'Université de Berne. Il est bilingue et vit avec sa famille à Bienne.

C L A U D E
FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

**M+F • Ferblanterie • Couverture • Façades • Echafaudages
Paratonnerres • Etanchéité • Isolations • Service d'entretien**

ACS! publicjobs.ch – le portail d'emploi du secteur public

L'Association des Communes suisses (ACS) a relancé le portail d'emploi pour le secteur public www.publicjobs.ch. En plus de la publication d'offres d'emplois publics en ligne sur une plateforme moderne et ciblée, des prestations complémentaires dans le domaine du recrutement sont offertes à toutes les collectivités publiques à des conditions particulièrement avantageuses.



Michael Bützer
Directeur suppléant
de l'Association des
Communes suisses

Comment recruter du personnel qualifié? Pour beaucoup de villes et de communes, la concurrence sur le marché de l'emploi est souvent ardue. Et la situation risque de se compliquer davantage à l'avenir pour les collectivités publiques, si la concurrence pour les meilleurs talents s'intensifie encore avec le secteur privé. Autant de raisons pour l'ACS pour soutenir les communes à trouver des réponses adaptées à cette question.

Fin 2014, l'ACS a ainsi repris la responsabilité du portail suisse de l'emploi public, publicjobs.ch, ensemble avec Monster Worldwide Switzerland. Les deux partenaires exploitent, perfectionnent et commercialisent désormais en commun la plateforme, qui a été

Avec la refonte de la plateforme publicjobs.ch, l'accent a été mis sur les améliorations graphiques et techniques.

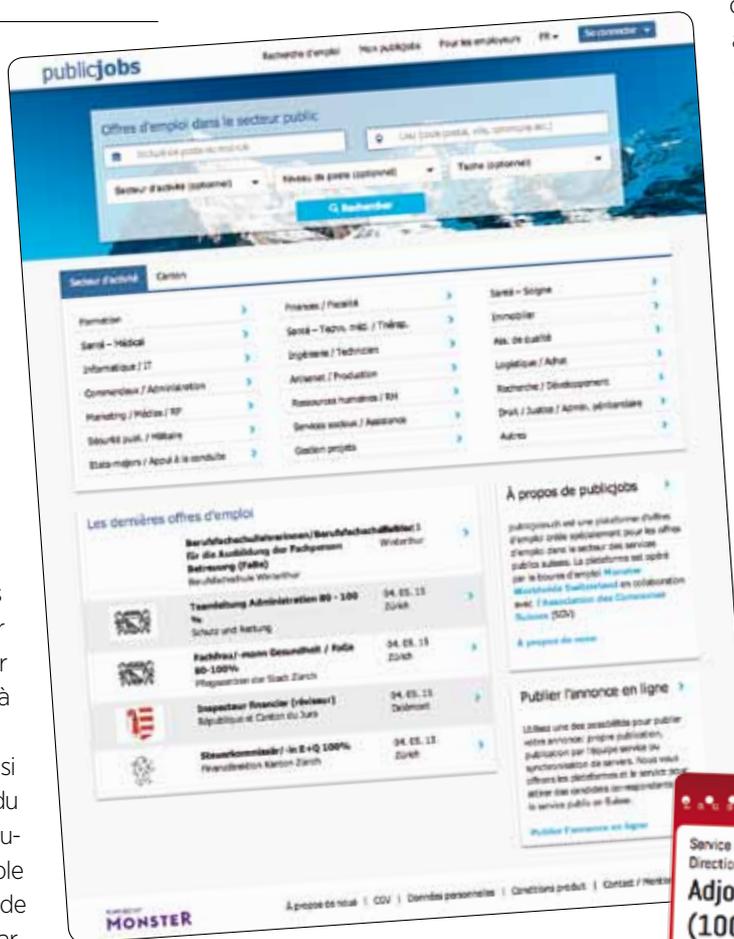
initiée par la Chancellerie fédérale et le Canton de Zurich en 2007. Le but premier de la plateforme est de soutenir et

de renforcer activement la position du secteur public sur le marché de l'emploi en Suisse.

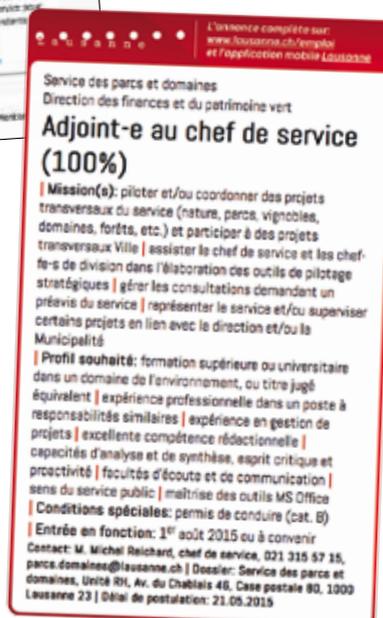
et offrira aux communes, villes, cantons et entreprises de droit public une véritable valeur ajoutée sur le marché de l'emploi à des conditions très avantageuses (plus de détails sur l'intranet de la Conférence suisse sur l'informatique).

La collaboration avec Monster permettra aux pouvoirs publics de se positionner de manière durable et de s'affirmer en tant qu'employeurs modernes sur le marché de l'emploi. L'offre de publicjobs.ch est donc un complément intéressant voire une alternative évidente aux plateformes généralistes. L'ACS invite toutes les villes et les communes vaudoises très chaleureusement à utiliser la plateforme multilingue et à contribuer à son succès – et donc au succès de nous tous. ■

www.sik.ch



Avec la refonte de la plateforme publicjobs.ch, l'accent a été mis sur les améliorations graphiques et techniques. Le portail continue à s'adresser à deux groupes cibles spécifiques - les employeurs du secteur public et les potentiels candidats intéressés par ce secteur. Il vise à renforcer l'image de marque de ces employeurs (employer branding) sur une plateforme moderne et ciblée. La plateforme ne connaît pas de publicité



CDPMV! Changement dans la continuité à la présidence

Après neuf ans d'engagement à la tête des Polices communales et intercommunales vaudoises, M. Jean-Daniel Carrard, Syndic d'Yverdon-les-Bains, remet la présidence de la Conférence des Directeurs des Polices municipales vaudoises à M. Lyonel Kaufmann, Syndic de La Tour-de-Peilz.



Marylaure Garcia
Secrétaire générale
CDPMV et ACPMV

La Conférence des Directeurs des Polices municipales vaudoises (CDPMV) est présidée depuis le 4 octobre 2006 par M. Jean-Daniel Carrard, alors Municipal de police à Yverdon-les-Bains et membre du Comité de la CDPMV depuis 2002, ainsi que Président du Comité de Direction de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois depuis 2012. Elu Syndic d'Yverdon-les-Bains à fin janvier 2015, M. Carrard se retire de la CDPMV après neuf années d'engagement pour la Police coordonnée et les Polices communales et intercommunales vaudoises.

Membre du Comité stratégique puis du Conseil cantonal de sécurité, M. Carrard a défendu avec conviction et détermination la plus-value et les missions des Polices communales et intercommunales vaudoises, a œuvré à l'élaboration et à la mise en œuvre de la

Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) et a veillé à l'équilibre nécessaire au sein de la jeune Police coordonnée. En tant que membre du Conseil de Direction de l'Académie de Police de Savatan, il s'est également engagé en faveur d'une formation de qualité pour les aspirants de police tout en défendant un coût de la formation acceptable pour les finances communales. Il a en outre porté une attention particulière au lien nécessaire avec l'Association des Chefs des Polices municipales vaudoises (ACPMV) et à la consolidation de leur fonctionnement et de leur représentation par la création d'un poste de secrétaire général.

Lors de sa séance ordinaire du 24 avril 2015, l'Assemblée générale de la CDPMV a vivement remercié M. Jean-Daniel Carrard pour son fort engagement en faveur des Polices communales et intercommunales vaudoises et a élu à la Présidence de la Conférence M. Lyonel Kaufmann, Syndic de La-Tour-de-Peilz. Cette élection souligne le souci de la

CDPMV de poursuivre dans la continuité, puisque M. Kaufmann est membre de la CDPMV et de son Comité depuis 2007.

Docteur ès Lettres et professeur de didactique de l'histoire à la Haute école pédagogique du canton de Vaud à Lausanne, M. Kaufmann est également Syndic de la Tour-de-Peilz depuis le 14 juillet 2011, après quatre ans à la tête du dicastère «Sécurité et Affaires culturelles» de la ville. Il est également Président du Comité de Direction de l'Association intercommunale Sécurité Riviera depuis septembre 2014. Elu président de la CDPMV, il reprendra de droit le siège laissé vacant au Conseil cantonal de sécurité et au Conseil de direction de l'Académie de Police de Savatan.

Le Comité CDPMV. De gauche à droite: Cdt Pittet, Cdt Raémy, F. Pernet, M. Lambert, Ch. Monod, L. Kaufmann, E. Ruey-Ray, J.-D. Carrard, V. Jaggi Wepf, O. Golaz, D. Buache (absent: G. Junod)





L. Kaufmann et J.-D. Carrard

A la suite de l'élection de M. Jean-Daniel Carrard à la syndicature d'Yverdon-les-Bains, Mme Valérie Jaggi Wepf a été élue à la Municipalité de la ville. En tant que Municipale de police et Présidente du Comité de Direction de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois, Mme Jaggi Wepf siège depuis février 2015 au Comité de la CDPMV. Lors de sa séance ordinaire du 24 avril 2015, l'Assemblée générale de la CDPMV a avalisé sa nomination au Comité. ■

La Conférence des Directeurs des Polices municipales vaudoises (CDPMV) a pour but d'unir et de coordonner ses efforts pour défendre sa vision de polices communales et intercommunales autonomes, efficaces, proches du terrain et du citoyen.

Elle a pour vocation de s'intéresser à toute l'activité des polices communales et intercommunales vaudoises et aux problèmes de sécurité publique en général. Elle défend la position de ses membres, développe les échanges d'informations et d'expériences, propose un programme de formation destiné aux nouveaux municipaux de police. Elle participe en outre à la planification et à la réalisation de projets et d'activités en commun, tout particulièrement dans le domaine de la formation des policiers des corps de police de ses membres. Elle participe également à des procédures de consultation sur les objets qui concer-

nent la sécurité publique, contribue à la définition de la politique cantonale en matière de sécurité publique et veille à la sauvegarde de l'autonomie de ses membres dans ce domaine.

La CDPMV s'engage principalement sur 3 axes: la participation active à la mise en place et au bon fonctionnement de la Police coordonnée vaudoise, la coordination des polices communales et intercommunales via l'Association des Chefs des Polices municipales vaudoises (ACPMV) et la coordination des autorités politiques disposant de polices communales et intercommunales.

La CDPMV regroupe actuellement la commune de Lausanne et les 8 associations de communes disposant d'un corps de police intercommunal. Elle est notamment composée d'une Assemblée générale ainsi que d'un Comité, composé de 9 membres.

www.apgsga.ch

154'621
surfaces publicitaires

560
collaborateurs

1
marque

APG|SGA est l'entreprise leader de la publicité extérieure en Suisse, spécialisée dans les offres d'affiches digitales et analogiques à des endroits hautement fréquentés.

Bienvenue chez APG|SGA.

APG|SGA
Out of Home Media

Termoplan

0844 844 244
La touche de l'économie

Diesel
Huiles de chauffage
Essences et lubrifiants

www.ruey-termoplan.ch
e-mail : **info@ruey-termoplan.ch**

AVSM! Diplôme Romand de Cadre en Administration Communale

Le 6 février dernier, c'est par une forte bise et des bourrasques de neige que les diplômés de la 5^e volée de la Formation Romande de Cadres Communaux ont été accueillis dans la cité thermale du bout du Lac de Neuchâtel. Yverdon-les-Bains avait un petit air de Sibérie, mais les mines étaient réjouies pour cette cérémonie de remise de diplômes.



Claire-Lise Cruchet
membre du comité AVSM
et de la commission FR2C

A l'intérieur de l'Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains, ce n'était que joie et émotion chez les lauréats, leurs familles, leurs amis et leurs employeurs, pour cette cérémonie officielle de remise des diplômes. Les nouveaux diplômés, au nombre de trente et un pour cette cinquième édition, sont en provenance de cinq cantons francophones (Berne, Fribourg, Genève, Valais et Vaud) et ils ont reçu leur diplôme des mains de leur

conseillère ou conseiller d'Etat respectif ou d'un représentant cantonal.

Pour le Canton de Vaud, Madame Béatrice Métraux s'est plu à relever que *«la formation de cadre en administration est devenue un outil fort utile et que les communes du canton peuvent se féliciter de pouvoir compter sur des professionnels bien formés, prêts à affronter toutes les éventualités d'un monde politique et administratif en pleine mutation»*.

Pour rappel, la formation est dispensée sur 4 semestres pour un total de 410 heures de cours, mais il ne faut pas oublier que les candidats mettent entre parenthèses leurs loisirs et parfois un peu

leur famille, les heures d'étude à domicile étant également nombreuses pour arriver sereins aux examens. Les sujets sont variés et permettent aux élèves de se perfectionner dans tous les domaines que peut traiter une administration, passant d'un procès-verbal, à la cyberadministration, de la péréquation financière à l'aménagement du territoire, sans oublier les assurances sociales, la gestion du personnel, la fiscalité, la tutelle, la poursuite, la police des constructions, la gestion des déchets, le Code des obligations et le Code civil, le système juridique et la hiérarchie du droit, la correspondance et l'archivage, et j'en oublie certainement encore. Lors de cette

ELO
Digital Office

Allégez vos tâches

Solution GED préconfigurée pour les communes

Un partenaire solide à vos côtés

PROTOCOL
INFORMATIQUE

- Accès mobile PC / MAC iOS et Android
- Reprise de votre plan de classement
- Processus de validation / information
- Mise en place rapide et simplifiée

SUISSE PUBLIC
Exposition suisse pour les collectivités publiques
Bern, 16. – 19.06.2015
Hall 5.1, stand C11

1004 Lausanne · Tél. 021 623 77 77 · info@protocol.ch · www.protocol.ch

Gestion documentaire · Archivage · Processus · www.elo.ch



session, une nouveauté est apparue, la réalisation d'un travail autonome en matière d'urbanisme. Les experts ont relevé l'excellence de tous les dossiers et félicité les diplômés pour leur présentation.

Mesdames Nathalie Angeloz (Commune de Duillier), Sylvie Baumann (Commune de Vully-les-Lacs), Anneliese Christen (Commune de Saint-George), Anne-Marie Dick (Commune de Givrins), Mary-Jeanne Distretti (Commune de Denens), Liliane Genolet (Commune de Lausanne), Virginie Golay (Commune d'Yverdon-les-Bains), Carole Guérin (Commune d'Aclens), Leila Hondzo (Commune de Chardonne), Nathalie Jenni Kohler (Commune de la Rippe), Christine Kéberlé Joyet (Commune de Prilly), Isabelle Neuhaus Alghisi (Commune de Bottens), Michèle Pidoux (Commune de Forel (Lavaux)), Laure Ranzato (Commune de Roche), Josette Sonnay Khatanassian (Commune de Carrouge), Tania Zito (Commune de Bremblens) et Messieurs Florian Aeberli (Commune de Rougemont), Roland Bersier (Commune de Prangins). Félicitations à tous!

Madame Liliane Genolet a obtenu le meilleur résultat pour le Canton de

Vaud avec une moyenne des quatre modules de 5.6, elle a reçu le prix du Canton de Vaud des mains de Madame Corinne Martin, cheffe du Service des Communes et du Logement, ainsi que le prix de l'Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux (AVSM).

Pour cette édition, Madame Brigitte Cottet, administratrice de la Commune de Farvagny (FR) a terminé «major de sa promotion» avec une moyenne générale des quatre modules de 5.75 sur 6.

Que la commune soit petite ou grande, les besoins en personnel qualifié sont avérés. Il s'agit de pouvoir disposer de collaborateurs polyvalents et à même de conseiller des syndicats et des municipaux qui se plaignent souvent des difficultés qu'ils rencontrent dans les méandres des administrations ou dans la surcharge de travail, comme l'a relevé Monsieur Marc-André Burkhard, vice-président de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains. Cette formation est donc vivement conseillée pour compléter la formation de base des employés administratifs.

Une nouvelle session a débuté en janvier, elle est suivie par 32 personnes, dont 16 vaudois, les cours se déroulent à Marin et à Vevey. ■



Nouveau module en contrôle des habitants

Le module 3 se dédouble et devient à partir de janvier 2016:

- **Module 3A**
Aménagement, constructions et autres domaines
- **Module 3B**
Contrôle des habitants et autres domaines

Dans le cadre du module 3, le candidat peut choisir l'option qui correspond le mieux à ses attentes.

Renseignements et inscription auprès d'Avenir Formation, tél. 032 420 77 15 ou info@avenirformation.ch



Sortimo®

Equipements de véhicules
www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sàrl

Aménagements de véhicules utilitaires

En Budron B5 – 1052 Le Mont-sur-Lausanne – Tél. 021 653 51 52
gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch

AVDCH!

Assemblée générale à Yvonand



Florence Nedrotti
Cheffe de l'office de la
Population de la Commune
de Pully

La Présidente Claude Petit ouvre la séance à l'heure prévue, elle salue formellement les invités, les membres d'honneurs et les 122 participants à cette 37^e assemblée.

M. Stephan Wenger le président de l'Association Suisse des contrôles des habitants (ASSH) est venu tout spécialement de St-Gall où il dirige depuis seize ans le Service des habitants de la ville.

L'ASSH compte 600 communes membres, les grandes villes suisses étant bien représentées, cela équivaut en terme d'habitant à 65 % de la population suisse.

Il nous expose les projets en cours et nous distille des recommandations pertinentes pour garder le cap dans notre domaine plus que changeant...

L'ASSH est très engagée pour obtenir l'accès au registre INFOSTAR au niveau suisse. Stephan Wenger milite aussi pour l'utilisation d'une seule et unique base de données des habitants par opposition à la situation actuelle où les nouvelles bases des données cantonales

poussent, je cite, comme des champignons. Une base unique gagnerait en qualité, fiabilité et en accessibilité pour tous les services administratifs concernés.

Message du Syndic

M. Philippe Moser, Syndic d'Yvonand, nous présente une commune en pleine mutation. En effet, la population d'Yvonand a cru de 25 % depuis 2010, face à une telle progression les défis à relever sont nombreux. Il cite l'agrandissement des écoles, de la STEP et des infrastructures sportives. Il félicite et remercie notre hôtesse du jour Marie-Louis Pittet, la préposée au Contrôle des habitants, pour s'être très bien adaptée à ces nouvelles contraintes et pour son travail en général.

Rapport de gestion

Mme Petit reprend les événements importants de l'année écoulée, la formation certifiante, la participation active de Mme Delphine Magnenat-Braillard aux réunions du comité et le suivi des séances ATI Automatisation des transferts d'information.

Rapport du Caissier

M. Pierre-André Forestier nous présente son bouclage des comptes 2014 en commençant par la bonne nouvelle,



Accueil des participants dans la bonne humeur, avec cafés et croissants.

effectivement les comptes sont clos avec un bénéfice de frs 2'032.10, au lieu de la perte de frs 365.-- prévue au budget. Au terme de l'exercice, la fortune de l'association se monte donc à frs 42'556.80.

Après la lecture du rapport des vérificatrices Mmes Anne-May Dufey de Servion et Céline Gentil Martinez de Vucherens, l'assemblée accepte les comptes et donne décharge au Caissier et au Comité à l'unanimité.

Le budget 2015 prévoit un déficit de fr. 5'220.--, du fait de deux augmentations de frais notables aux postes AG et divers et imprévu.

Avec ses traits d'humour qui ont toujours fait mouche, Pierre-André termine la présentation de ces derniers comptes.





Le Comité de l'AVDCH au complet: Anna Blanchoud, Nadine Cossy, Dominique Monod, nouveau Président, Elisabeth Locher, Claude Petit, Présidente sortante, Florence Nedrotti, Laurent Cosendai, nouveau Trésorier, Pierre-André Forestier, Trésorier sortant, François Gasser et Ariane Deschamps.

Puis, par ses jolis mots, notre secrétaire Ariane Deschamps remercie Pierre-André Forestier pour son travail au comité durant douze ans, dont six ans comme Caissier.

Admission / Démissions

C'est au tour de Claude Petit, notre présidente sortante, d'être honorée par le vice-président Dominique Monod. Après lecture de la lettre de démission, il retrace avec brio le parcours de Claude (voir Point-commune de mars 2015), avec une présentation animée pleine d'humour.

Dominique Monod est nommé Président en remplacement de Claude Petit, il inaugure la présidence tournante et remettra sa fonction lors de la prochaine assemblée générale.

Laurent Cosendai du CH de Payerne reprend la fonction de Caissier, précédemment dans le milieu bancaire, nul doute que les comptes seront en de bonnes mains.

Madame Elisabeth Locher, secrétaire municipale adjointe et cheffe du Contrôle des habitants de St-Prex et François Gasser, préposé de St-Légier entrent également au Comité.

Modification des statuts

La présidence tournante sera inscrite dans les statuts de l'AVDCH, les modifications qui en découlent sont acceptées par l'assemblée.

Agenda

L'assemblée générale 2016 se déroulera le vendredi 29 avril à Puidoux. La session 2017 à Orges et la 40^e en 2018 à Orbe.

Allocution du Chef du Service de la Population

M. Stève Maucci nous présente un bilan de l'année 2014 au SPOP, dont un point marquant est la création de la Division des communes et naturalisation sous la responsabilité de Mme Delphine Magnenat-Braillard. Quelques chiffres 2014 à retenir, le traitement de 4'000 naturalisations, l'augmentation de 11 % des demandes de requérants d'asile, l'établissement de 11'400 documents d'identité au Centre de Biométrie et le traitement de 150'000 permis étrangers. Le SPOP a également amélioré son accueil à l'av. de Beaulieu 19, en regroupant les réceptions en une seule au rez-de-chaussée dans un espace plus spacieux et convivial.



En haut, M. Stève Maucci, et en bas, Mme Claude Petit, M. le Préfet Etienne Roy et M. le Syndic Philippe Moser.



La grande Cariçaie

On ne peut se rendre à Yvonand sans découvrir cette merveille naturelle, M. Le Nedic de l'Association de la Grande Cariçaie nous fait découvrir la complexité de cet écosystème précieux et fragile, puis nous laisse nous enchanter devant un film qui se passe de tout commentaire.

Le point final de cette matinée est donné par Monsieur le Préfet Etienne Roy.

Le programme se poursuit par le traditionnel apéro, généreusement offert par la Municipalité d'Yvonand. Un repas et une après-midi récréative de choix ont conclu en beauté cette journée particulière. ■



Ci-dessus, M. Stephan Wenger, Président de l'ASSH, et ci-dessous, la grande Cariçaie.



Concours 2014: les Châteaux du Pays de Vaud

Rencontre avec Mme Chantal Reist

Félicitations à la gagnante de notre concours sur les Châteaux du Pays de Vaud 2014, Madame Chantal Reist, boursière à la commune de Montanaire.



Madame Chantal Reist est mariée, maman de 3 enfants dont une fille de 24 ans, et 2 fils de 21 ans et 20 ans. Elle réside dans la commune de Chanéaz depuis 1991.

Madame Reist a fait son apprentissage à la Vaudoise Assurances où elle travaille pendant 15 ans jusqu'à la naissance de son premier enfant.

Dès le 1^{er} juillet 1999, elle travaille à la bourse de la Commune de Chanéaz jusqu'à la fusion de sa commune avec les villages de Chapelle-sur-Moudon, Correvon, Denez, Martherenges, Neyruz-sur-Moudon, Peyres-Possens, Saint-Cierges et Thierrens au 1^{er} janvier 2013. Dans l'intervalle, elle reprend également la bourse de la commune de Neyruz-sur-Moudon au 1^{er} novembre 2011. En janvier 2013, elle reprend la bourse de la nouvelle

commune fusionnée de Montanaire à 40%. Elle officie également en qualité de releveuse de compteur auprès de la Romande Energie Moudon.

Selon son souhait, nous avons le plaisir de lui remettre un bon d'une valeur de CHF 100.- chez Manor. ■



K01H Benne basculante sur 3 côtés



Polyvalent compact pour exigences élevées

CHF 19'950.-*
CHF 25'050.-* 4x4



**Véhicules utilitaires intelligents
pour une utilisation flexible**

Petit, manœuvrable, économe et à prix abordable.
Avec Swiss Finish pour répondre aux plus hautes
exigences de qualité.



Châssis-cabine



Pont d'usine



Pont entièrement
en aluminium

*Prix hors 8% TVA, prix conseillé sans engagement. Modèle représenté: K01H Benne basculante sur 3 côtés, moteur essence 1,3 litre.

WWW.DOCAR.CH



Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier

une relation à vie !



Concours 2015

Trouvez les Communes vaudoises où se situent ces ports!

Pour ce concours 2015, nous vous proposons 4 ports vaudois à trouver dans chacun des quatre numéros du *Point CommUne!* Au terme de l'année, la personne qui aura trouvé le plus de ports parmi les 16 proposés remportera le jeu. Celle-ci fera l'objet d'un petit reportage lors de la remise de son prix au printemps 2016.



Si vous pensez savoir les noms des Communes où se situent ces ports, envoyez un mail à nathalie.greiner@ucv.ch et indiquez: Concours *Point CommUne!* N°53, vos réponses et votre nom, prénom et votre commune. Il n'est pas obligatoire de trouver les quatre ports pour participer. **Bonne chance!** ■

Résultat du concours N° 52

Les 4 ports étaient les suivants:

1. Morges / 2. Grandson / 3. Pully / 4. La Tour-de-Peilz

Bravo aux 3 personnes qui ont trouvé les huit bonnes réponses, soit:

Gaillard Daniel (Bussigny), **Malherbe** Liliane (Bassins), **Veyre** Chantal (Faoug).

Cours de finances communales 2015

Cours	Titre du cours	Dates (jeudis de 9h00 à 16h30)
1	Bouclément des comptes 2014	2 avril 2015
2	Préparation du budget 2016	27 août 2015
3	Compte de fonctionnement	10 septembre 2015
4	Compte des investissements	24 septembre 2015
5	Lecture et structure du bilan	8 octobre 2015
6	Analyse et planification financières	29 octobre 2015
7	TVA dans les collectivités publiques	2 novembre 2015
8	Péréquation intercommunale	19 novembre 2015

Lieu: Grande salle de la Commune de Puidoux - Prix: Fr. 220.- pour chaque cours

Toutes les informations se trouvent sur www.pbussset.ch

Les inscriptions se font uniquement par ce moyen-là.



Pierre Busset

Rue du Léman 2, 1814 La Tour-de-Peilz

Tél.: 021 971 15 42, fax: 021 971 15 43

Mobile: 079 345 60 91

info@pbussset.ch

Mémento 2015

Quand	Qui	Quoi	Où
JUIN			
mercredi	3	8h30 AVSM	Journée de formation Morges, La Longeraie
mardi	9	7h30 UCV	Groupe des Villes Renens
vendredi	5	17h00 UCV	Comité Avenches
Samedi	6	9h00 UCV	Journée des Communes vaudoises Avenches
jeudi	11	8h00 AVSM	Journée de formation Morges, La Longeraie
JUILLET			
mercredi	1 ^{er}	12h00 UCV	Comité à déterminer
AOÛT			
mercredi	26	7h00 UCV	Comité Bussigny
SEPTEMBRE			
vendredi	11	14h00 UCV	Groupe Bourgs et Villages Dully
jeudi	17	14h00 UCV	Conseil Leysin
mardi	22	7h30 UCV	Groupe des Villes Epalinges
jeudi	24	7h00 UCV	Comité Bussigny
OCTOBRE			
vendredi	2	9h30 AVSM	Assemblée générale ordinaire Gimel
vendredi	30	9h00 AVIATCO	Journée technique Wabern / Swisstopo
NOVEMBRE			
lundi	23	7h30 UCV	Groupe des Villes Lausanne
jeudi	26	14h00 UCV	Conseil Bursins

CAMANDONA
LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

www.camandona.ch - info@camandona.ch

1023 CRISSIER - Rue de Cossonay 30 - Case postale 171 Tél. 021 632 89 00 Fax 021 632 89 01
Succursales + centres de production: Lausanne - Renens - Gland Tél. 021 632 89 00 Fax 021 632 89 01
Daillens Tél. 021 861 84 00 Fax 021 861 84 01
St-Triphon - Collombey Tél. 024 499 05 00 Fax 024 499 05 01



Leader de l'informatique dans les administrations communales romandes avec plus de 230 communes installées, nous mettons à votre service, depuis plus de 30 ans, notre savoir-faire unique.

Quelle que soit la taille de votre commune, nous vous accompagnons dans votre démarche, de l'étude du projet jusqu'à sa réalisation.



l'informatique proche de vous



Chemin de la Rueyre 120 - 1020 Renens VD - T +41 21 321 51 11 - info@o-i.ch - www.o-i.ch

LP L'EAU C'EST LIAUDET PIAL

DÉBOUCHAGE, NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE VOS CANALISATIONS

 **LE SERVICE HABITAT**
LOCATAIRES, PROPRIÉTAIRES ET GÉRANCES

 **LE SERVICE COLLECTIVITÉ**
ADMINISTRATIONS COMMUNALES ET CANTONALES

 **LE SERVICE ENTREPRISE**
RESTAURANTS, COMMERCES,
STATIONS-SERVICE ET INDUSTRIES



service 24/7 numéro gratuit 0800 621 621

www.liaudet-pial.ch

+41 21 633 10 70

+41 21 633 10 79

info@liaudet-pial.ch



Fiduciaire

Conseil

Audit

UNE RELATION DURABLE

Proximité et expertise, source de plus-value

Plus d'informations auprès de nos spécialistes:

BDO SA
Case postale 7690
1002 Lausanne
Tél. 021 310 23 23

www.bdo.ch

